

## Et si nous nous inspirions de Monsieur Vincent ?

Tout récemment, deux États d'Amérique du Nord ont interdit l'avortement. Scandale dans les milieux « pro-choice ». Évidemment, tous les qualificatifs classiques et les clichés ressortent : « retour à l'ordre moral, résurgence du Moyen-Âge, inquisition, femme soumise, fascisme, nazisme, loi liberticide... », j'en passe et des meilleurs. On confond tout, on parle sans savoir. La pensée unique vomit son vocabulaire indigeste, récurrent, et agressif. Les moutons de Panurge bêlent à en perdre haleine. N'en jetez plus, la cour est pleine !

Un petit retour en arrière s'impose. 1973, la Cour suprême des États-Unis d'Amérique reconnaît le droit à l'avortement. 1975, le parlement français adopte la loi Veil. Il s'agit, d'une grande victoire, proclame-t-on du côté du planning familial (qui célèbre ses 50 ans) et des artisans de cette « conquête de la démocratie et des droits de la femme ». Grande victoire ? Mais grande victoire pour qui ? Pour les femmes ? Je ne vois pas bien où est l'avancée du progrès et de l'émancipation féminine (accessoirement masculine, on finit par nous oublier) dans le fait d'autoriser des individus à enlever du ventre des futures mamans des embryons qui ont quand même vocation à devenir naturellement des êtres humains (en tout cas, d'après les dernières connaissances scientifiques, c'était toujours le cas). Car si on laisse la grossesse aller à son terme, on appellera bien les femmes qui auront donné naissance à ces « embryons » du beau nom de « maman ». Alors, pas d'hypocrisie sémantique. Appelons un chat : un chat et un embryon : un bébé ou un enfant. Il s'agit là d'un fait objectif incontestable sauf mauvaise foi patente, quelque soit le « projet parental », cher aux partisans du « pro-choice » (on veut un enfant, l'embryon est bien un enfant. On ne veut pas d'enfant, l'embryon n'est plus qu'une chose indéfinie).

Ce que n'ont pas compris les partisans de l'avortement, il s'agit là d'une des erreurs contemporaines majeures, c'est qu'il faut ne faut pas raisonner subjectivement mais au contraire objectivement face à ce genre de question, aussi importante pour l'avenir de l'humanité, afin de ne pas fausser les décisions et les actes. On revendique des droits, souvent exacerbés à partir d'un cas particulier douloureux (inceste, viol...) et on en fait un cas général. Mais, en l'occurrence, l'enfant n'est pas un droit comme le droit à la retraite ou le droit à je ne sais quel autre droit. Les parents sont certes, procréateurs, mais ils ne sont pas créateurs. Ils n'ont aucun droit sur l'embryon, autrement, c'est la porte ouverte à l'eugénisme, comme celui que pratiquait Hitler (et pas seulement lui. D'autres régimes totalitaires, comme le communisme, ont bien évidemment testé cette horrible option). J'entends déjà un vent de contestation, tels les « 40<sup>e</sup> rugissants » et autres « 50<sup>e</sup> hurlants », dans le fait que j'ose comparer l'eugénisme d'Hitler à des pratiques abortives d'aujourd'hui. C'est exactement ça ! Les deux sont identiques : on élimine les indésirables - peu important les prétextes invoqués - et tout ceci deviendra dans peu de temps, si on ne s'y oppose pas, une entreprise d'envergure. La société actuelle se laisse influencer à tel point qu'elle est prête à faire disparaître des individus mal formés, pire, faire disparaître des individus qui ne correspondraient pas au souhait de ce fameux « projet parental » (aspect physique du bébé par exemple), ou parce que les conditions économiques ne sont pas favorables pour avoir un enfant (emploi, logement, biens de consommation etc.). Oui, je ne vois aucune différence entre un projet d'eugénisme d'État totalitaire pour une soi disant pureté de la race et un projet d'eugénisme de société pour éviter d'avoir des enfants anormaux ou qu'on va considérer comme anormaux afin qu'ils ne souffrent pas. Qui peut se permettre de définir la normalité d'un être et ce que serait une vie de souffrance ? Personne, et encore moins la masse manipulée car la loi du nombre n'a jamais fait la vérité. Qui peut s'arroger le droit de décider de qui doit vivre ou de qui doit mourir ?

Personne, surtout lorsque la victime est innocente. Allez, je vais moi aussi faire une peu de « provoc ». À tous les partisans du « pro-choice » je retourne contre eux leurs arguments et je leur propose qu'on fasse des expérimentations sur l'embryon qu'ils ont choisi de mener à terme. Après tout, ce n'est qu'un amas de cellules, non ? Alors pourquoi craindraient-ils des expérimentations qui pourraient aboutir à la destruction de cette chose ?

Pitié, ne nous hasardons pas sur ce terrain du subjectivisme individualiste qui aboutira inexorablement à l'injustice envers ces petits êtres et provoquera « *un refroidissement de la charité sur la terre* » pour reprendre une expression du livre de l'*Apocalypse*. La subjectivité ambiante est un fléau qui va inciter ainsi chacun à vivre dans l'égoïsme. Il ne nous appartient pas de porter un jugement sur les personnes qui avortent mais il est de notre devoir, en tant que chrétiens, de promouvoir la vie. Or, toutes ces actions dans lesquelles se lancent des groupes de pression, des organismes, des organisations internationales et des États, vont souvent en sens inverse. Tout est fait pour se servir de l'embryon uniquement comme cellule souche, comme enfant de réparation (je vous renvoie à l'excellent article du professeur Anthonioz paru dans notre revue *Pour l'unité*, n°143, pp. 7-9, qui répond au professeur Debré sur le clonage. Je vous incite aussi à acheter le *Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques*, éd. Téqui, 2005).

Revenons à plus de sérénité et considérons avec objectivité le phénomène. Notre société moderne a perdu les repères sacrés et religieux qui lui permettaient de comprendre les raisons pour lesquelles il faut entourer d'amour et protéger les plus faibles d'entre nous (et les parents d'enfants handicapés savent de quoi il s'agit), d'autant que la science moderne, si développée aujourd'hui, viendrait à son secours pour aider à développer la vie. Autrefois, des institutions avaient entrepris de soulager bien des détresses au lieu d'en engendrer d'autres encore plus douloureuses pour les victimes. Elles les résolvaient avec la charité nécessaire pour prendre en compte le plus pauvre, le plus faible. On reconnaît là, bien évidemment, l'œuvre de l'Église qui est à l'origine des institutions étatiques en France qui ont pris le relais.

Alors, face à ce phénomène de l'avortement et tandis que tant de parents n'arrivent pas à adopter en France des enfants, une des solutions pourrait être de s'inspirer des méthodes de Monsieur Vincent (de Paul), plutôt que de chercher à tout prix à éliminer ces petits bébés en gestation.

Oui, pourquoi les diocèses ne fonderaient-ils pas ou n'encourageraient-ils pas (en développant une pastorale courageuse sur la sexualité et la famille) la création d'instituts privés et de maisons d'accueil pour des femmes enceintes qui soient voudraient mener à terme leur grossesse pour garder l'enfant, soient voudraient mener à terme leur grossesse mais, ne pouvant l'élever, l'abandonnerait ? Pitié, pas de jugement à l'encontre de ces mamans : de toute façon il y aura toujours des enfants abandonnés, alors ne soyons pas complices de l'irréparable (l'avortement) mais ouvrons-nous à la vie et développons l'adoption – aux conditions trop draconiennes dans notre pays et alors que les couples homosexuels vont bientôt finir par pouvoir adopter plus facilement que des couples hétérosexuels. Pourquoi ne pas offrir aussi à ces mamans une formation, un emploi, pour que ces maisons soient vraiment un lieu d'espérance alors que les mères se retrouvent abandonnées bien souvent par le géniteur et la famille (après une très forte pression psychologique pour avorter) ? En rendant ces lieux d'accueil d'utilité publique, nous aurions aussi un soutien financier de l'État. Mais il faut que tous les diocèses s'unissent pour participer à ce mouvement pour faire pression face à l'État, peu enclin à promouvoir la vie.

Personnellement, je ne verrais aucune gêne à ce que mes impôts contribuent à financer de tels instituts, plutôt que des remboursements d'avortements et de recherches sur les cellules souches embryonnaires. Voilà une œuvre de charité et d'amour, de compassion et d'aide aux plus faibles et aux plus pauvres qui serait même capable de retourner l'opinion publique. Déjà des associations le font en privé. Bravo. Mais c'est bien peu. Monsieur Vincent nous a ouvert la voie en son temps ! Inspiroms-nous de lui pour aider les mamans en détresse et réduire ainsi au maximum l'avortement (les estimations, depuis 1975, sont états de 7 millions d'avortements !) Quel homme politique va enfin lancer un projet familial digne de ce nom comportant un volet sur ce point ? Quel homme politique va oser affronter une classe politique et une opinion publique, qui, baignant dans cette « anticulture de mort » (pour reprendre l'expression de Benoît XVI), finiront après tout par changer si on leur démontre que pour leur bien il y a tout intérêt à opter pour la vie de nos petits êtres ? Inspirez-nous, Monsieur Vincent, car là est Le combat essentiel pour les chrétiens !

Vincent Terrenoir